

LA PROFESSION MEDICALE et les Lois sociales

L'exercice de la médecine au cours de ces trente dernières années, a subi, pour des raisons indépendantes de la volonté des praticiens et sous des influences diverses, de grandes transformations.

Mais, plus caractéristique que toute autre manifestation est celle d'urgence de la médecine, essentiellement individuelle jusqu'au jour de devenir de plus en plus collective, grâce à l'organisation de l'assistance publique et privée, à l'intervention des mutualités, des collectivités départementales et communales et de l'Etat lui-même.

L'apparition de ces forces sociales a été pour la profession médicale le signal d'une évolution dont on n'aperçoit pas encore à l'heure actuelle l'exacte portée de la formule définitive.

Les premières manifestations de cette évolution ne remontent pas bien loin et l'on trouve encore des exemplaires de ce "Médecin de campagne" dont Balzac a fixé les traits moutonnés et dont les qualités de dévouement, de soumission toute que coûte, au devoir sublime de consoler et de guérir sont toujours le honneur de la profession.

Avec les progrès de la médecine, la spécialité médicale gratuite, qui a mis à la charge des collectivités publiques, l'assistance médicale des indigents, le médecin, pour la première fois, a vu s'interposer entre ses clients et lui un intermédiaire, représenté par les Conseils généraux de chaque département, chargés de réglementer ses soins et les tarifs de leur rémunération.

Une situation de même nature a été créée, à l'égard des ouvriers de l'industrie, depuis la loi du 9 avril 1898, qui met à la charge des patrons et des Compagnies d'assurances les secours réclamés par les victimes d'un accident de travail, et l'on sait que le bénéfice de ces dispositions a été étendu à d'autres catégories de travailleurs, notamment aux travailleurs agricoles, et doit s'appliquer, en outre, aux maladies professionnelles.

Les Associations privées d'assistance et les Mutualités auxquelles la loi du 1er avril 1898 a octroyé la qualité de sociétés destinées à favoriser leur développement, créant ainsi leur côté des services de traitement et de soins. Sans avoir le caractère de généralité et d'obligation des services publics, ces créations s'imposaient néanmoins avec une force croissante au corps médical.

Enfin, l'Etat est intervenu, par la loi des Pensions, en assurant aux victimes de la guerre, leur vie durant, le bénéfice des soins gratuits pour toutes les affections contractées pendant le service militaire — régime d'ailleurs étendu aux victimes civiles de la guerre — à un degré d'une façon sensible, sans distinction de fortune ou de conditions sociales, et par la loi de 1913, qui a substitué légalement au débiteur malade.

Ici, le tiers payant, c'est l'Etat, et le scandale récent des carnets médicaux, qui a justement ému l'opinion, témoigne sans doute de la possibilité de défaillances d'ailleurs individuelles, mais démontre surtout la nécessité, dans ce domaine nouveau, d'une réglementation et d'une organisation de soins au sujet desquelles le public pourrait, dans chaque région et dans chaque département, être appelé à donner son avis.

Le Conseil des Ministres a délibéré

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil de Cabinet au ministère des Affaires Étrangères, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Les élections cantonales et communales

L'amélioration des retraites des mineurs

Les crédits pour la Ruhr

Le Gouvernement a saisi la Commission des Finances de la Chambre, en addition au projet de loi en cours de discussion ouvrant des crédits pour les opérations de la Ruhr jusqu'au 31 mai de propositions complémentaires affectées aux dépenses du mois de juin.

Les propositions s'élevaient à 47 millions 1/2, dont 18 millions pour le régime des chemins de fer et 35 millions pour les dépenses militaires.

Ces dernières dépenses sont d'ailleurs étendues jusqu'à concurrence de 12 millions, par des annulations présentées au titre des troupes de l'intérieur dans les douzièmes provisoires de juin concernant le budget général.

Les crédits de la Ruhr, au 1er juin de juin ne ressortent donc, en définitive, qu'à 35 millions 1/2.

Ce total est sensiblement inférieur à la somme des crédits demandés pour la période antérieure.

Il portera à 267 millions l'ensemble des crédits nets relatifs aux opérations de la Ruhr, pendant le premier semestre 1923.

Le projet du Gouvernement sur les élections vise les candidatures de Marty

Le projet du Gouvernement qui va être soumis à la signature du Président de la République a pour but d'étendre aux élections cantonales et municipales, l'obligation de faire une déclaration de candidature, ainsi qu'il est actuellement de règle pour les élections législatives, afin d'empêcher les suffrages des électeurs de se porter sur des candidats inéligibles.

Un mystérieux attentat contre un gardien de la paix

Paris, 29. — Étant de congé, le gardien de la paix Maurice Fay, du 20e arrondissement, s'était rendu, dimanche après-midi, à Montreuil-sous-Bois, pour assister à la messe de la Chapelle. L'agent, en tenue, regagnait seul, à pied, à 23 heures, son domicile, 20, rue de Belfort, aperçut, à une dizaine de mètres, un individu sortant de l'ombre, revolver au poing et faire feu. M. Fay s'effaça, grièvement blessé. Cependant il eu la force de se soulever et sortit son revolver, tirant trois balles sur son agresseur qui prit la fuite.

L'HUMOUR LIBRE FIERTÉ NATIONALE

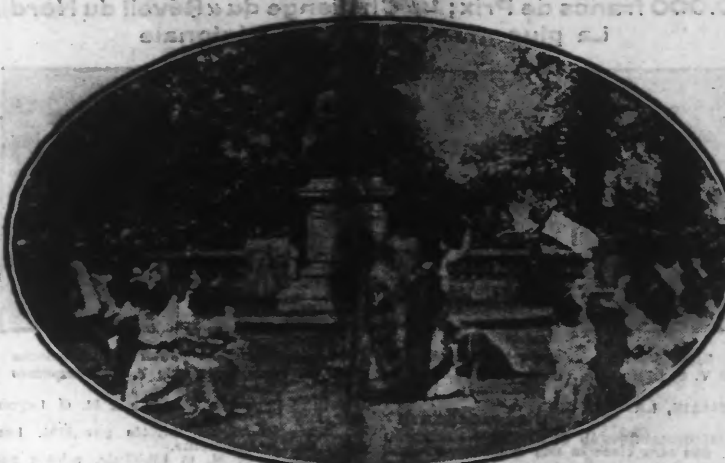
NOUS vivons des temps charmants et idylliques. Vous n'en parlez pas très convaincus. Lisez alors cette jolie information que j'ai décollée à votre intention dans les feuilles d'hier :

« Deux couples de danseurs de Washington, qui prenaient part à une épreuve de durée, ont imaginé de corser l'affaire en se mariant pendant le concours. Sans s'arrêter de tourner, ils sont montés dans un camion automobile qui les conduisit chez l'officier de l'état civil qui délivre les licences de mariage, de la chez le bijoutier, où furent choisis les anneaux et qui les ramena à la salle de bal, où un juge de paix les maria. Les nouveaux époux ne s'arrêtèrent même pas pour prononcer le « oui » sacramentel. Le déjeuner de noces qui suivit le mariage, se composa d'un sandwich, d'un verre de lait, avalés au milieu d'un two-sep. »

N'est-ce pas que c'est délicieux et du goût le plus fin ? Et encore, c'est incomplet ; mais je possède suffisamment le sens de la déduction pour vous donner la suite. Voici : « C'est en dansant un hardi fox-trot et aux accents d'un infernal jazz que les mariés ont cueilli les fleurs d'orange de leurs vertigineuses épouses. »

« Dans sept mois, car vous pensez bien que tout s'accomplit plus vite en dansant, les deux jeunes mariées mettront au monde deux poupons qui auront naturellement la dans de St-Guy. Et les deux mamans allaiteront leurs petits avec du lait... tourné, bien entendu. A sept ans, ces enfants prodiges tourbillonneront comme pères et mères et seront inévitablement professeurs de danses dans les meilleurs dancing de New-York. »

Les Fêtes du Centenaire de Pasteur



DEVANT LE MONUMENT DU GRAND SAVANT, A ARBOIS (Photo Branger). Avant de se rendre à Besançon, où il sera l'honneur de Pasteur, le Président de la République présidera les cérémonies organisées à Arbois, ville où s'éleva la jeunesse du grand savant. Devant le Monument de Pasteur, dans cette dernière ville, M. Génier avait organisé un spectacle d'art qui fut très apprécié : des jeunes filles symbolisant la vigne, le hê et le houblon, guettées par la mort et sauvées par la science.

L'Amour en furie

Un jaloux abat trois femmes à coups de revolver

Nancy, 29. — Un marchand forain nommé Eugène Rose, 52 ans, avait quitté il y a six mois, sa compagne, une veuve Regault 38 ans, couturière et mère de cinq enfants. Voulant reprendre la vie commune, Rose alla la retrouver à son domicile, rue de l'Équitation. Celle-ci nettement refusé.

L'Amour en série

Un bigame, originaire du Nord, a été acquitté

Une employée des mines d'Anzin Julia Cathiaux, avait épousé en Novembre 1909, à Lourches (Nord), Nicolas Thobois, qui l'abandonna deux mois plus tard, partit en Belgique puis vint à Paris, où il épousa l'an dernier, une veuve... Cette seconde union ne fut guère plus longue que la première ; la veuve, pour se venger, sachant que le premier mariage n'avait pas été dissous, dénonça Thobois.

Un échafaudage s'est écroulé à Cambrai

IL Y EUT DEUX BLESSÉS L'UN EST DANS UN ETAT DESESPERE

Deux ouvriers, occupés à la construction d'une maison au boulevard Vauban, se servaient d'un treuil pour élever de grosses pierres blanches. Tout à coup, une de celles-ci, qui était amarrée entre des poutres, vint à s'abîmer sur un échafaudage où les ouvriers attendaient pour la mettre en place.

Un enfant s'est noyé dans 0.08 d'eau à Lievin

Un cruel accident qui a coûté la vie à un enfant est survenu samedi dans l'après-midi à Lievin. Mme Dubois qui habite rue du 4 Septembre, était occupée, dans la cour alors que son fils Roger, 1 an, jouait non loin d'elle. A un moment donné la mère appela son petit. Ne recevant pas de réponse, elle fit le tour du parterre et aperçut le bambin la tête plongée dans une cuve contenant des centimes d'eau.

LE REVEIL MUTUALISTE

Lire en quatrième page

Une curieuse découverte aux Mines de Carvin

Dernièrement, on découvrait, dans un toit de veine du houiller inférieur des mines de Carvin, un caillou portant de curieuses empreintes, sur l'origine desquelles les ingénieurs ont eu désaccord. S'agit-il d'un fossile de vertébré, qui serait le premier du genre, et reculerait l'apparition de cette classe d'animaux bien au delà de l'époque géologique qui lui était fixée jusqu'à présent ? S'agit-il simplement — et c'est à présent l'avis de quelques savants — d'un de ces jeux de la nature qui se plaisent parfois à créer des effigies de plantes ou d'animaux imaginaires — peut-être pour mystifier les géologues ?



CHITOT QUIEN D'CARVIN

Voici au sujet de cette découverte ce qu'a déclaré le Directeur des Mines de Carvin : « Le fossile — s'il s'agit d'un fossile ? — que nos mineurs ont déjà baptisé le « chitot » qui d'ailleurs, présente par ses empreintes une certaine analogie avec le caméléon actuel. Or, on connaît des sauriens de l'époque houillère et le fait serait moins extraordinaire que l'hypothèse d'un de nos ingénieurs, M. Sillit, attribuant ces empreintes à un rongeur, c'est-à-dire à un vertébré. Il se peut par conséquent, d'ailleurs, qu'il ait existé à l'époque houillère des vertébrés dont celui-ci serait le premier échantillon connu. »

Il est vraiment difficile d'admettre, étant donné la netteté des formes relevées, que l'on se trouve en présence d'une simple concrétion provenant du hasard, un nodule de carbonate de fer, selon une opinion précise. Je suis d'avis qu'il s'agit d'un véritable fossile. C'est aux géologues et aux paléontologues de se prononcer et de nous départager. »

Mauvaise nouvelle pour l'arm e belge d'occupation

Du rabiot

Au cours du conseil des ministres de Belgique, M. Devèze, ministre de la Défense nationale, a fait approuver par ses collègues le texte d'un amendement à la loi de milice qui doit prolonger de quatre mois le temps de service des soldats de l'armée belge d'occupation.

Troubles dans la Ruhr

Grève générale à Gelsenkirchen

L'ANGOISSANT PROBLEME DES REPARATIONS

L'Association Industrielle Allemande veut bien offrir certaines garanties

Mais... à la condition que... si... etc.

Berlin, 29. — L'Association Industrielle allemande fait publier, par la presse, le texte complet du mémoire remis par elle au chancelier Cuno.

L'Etat est le premier débiteur des réparations

L'industrie part du principe qu'au point de vue débiteur des réparations ; l'Etat est le premier, aussi bien à l'égard des citoyens allemands, qu'envers l'Entente, à mettre tout d'abord à contribution les propriétés de l'Etat et des Etats allemands, susceptibles d'être mises en gage.

L'Industrie vient ensuite et encore...

C'est pourquoi l'industrie ne peut se déclarer prête à assumer de grosses charges spéciales que si, en même temps, tout le pro-

blème des réparations trouve une solution véritable, aussi bien au point de vue extérieur qu'au point de vue intérieur allemand. L'industrie estime que la première condition nécessaire est d'obtenir de la propriété de l'Etat le maximum de rendement, à défaut de quoi une saine administration n'est pas possible.

Il est de même nécessaire de sauvegarder le droit de souveraineté en matière douanière.

Le montant de la garantie subsidiaire de l'économie privée dépend, en première ligne, du montant des prestations annuelles de l'administration prise en particulier.

La garantie complémentaire de l'économie ne peut consister que dans la mise en gage de ces valeurs réelles.

Le mémoire de l'industrie développe ensuite les diverses conditions que nous avons déjà indiquées.

Un communiqué publié par l'Agence Wolf et faisant connaître l'opinion du Gouvernement, déclare que le mémoire de l'Association Industrielle allemande fournit une contribution importante pour la discussion des garanties.

Une conférence franco-belge aura lieu le 6 juin, à Bruxelles

Bruxelles, 29. — M. Poincaré a fait savoir à M. Jaspard que, répondant au désir exprimé par le Gouvernement belge, il est prêt à se rendre, le mercredi 6 juin, à Bruxelles, où auront lieu les conversations qui ont été interrompues par suite de l'indisposition de M. Jaspard.

Les grandes lignes du plan belge

Un de nos confrères croit pouvoir préciser les grandes lignes des suggestions qu'il déclare remarquables, soumises par le Gouvernement belge au Gouvernement français. Elles visent à faire de la dette allemande une dette commerciale et à trouver en Allemagne même des possibilités de paiement, tout en évitant à la fois de nous dessaisir de nos gages et de nous bercer dans la chimère de prochains emprunts internationaux.

2.400 millions de marks-or par an

Les Belges pensent qu'on peut tirer de l'Allemagne au minimum 2.400 millions de marks-or par an. On constituerait en Allemagne une série de grandes « fermes » pour la vente et l'exportation de certains produits, l'exploitation des biens d'Etat et la régie des chemins de fer. Mais ces monopoles seraient confiés à des sociétés internationales avec une participation considérable des Alliés.

La Ruhr contrôlée plutôt qu'occupée

En outre, on envisagerait une participation de 25 % dans les industries allemandes, ce qui procurerait un rendement supplémentaire que l'on ne peut encore valuer exactement. La mobilisation par emprunts serait renvoyée à plus tard.

Attaquée par 4 allemands une sentinelle a tiré

Dusseldorf, 29. — Une sentinelle a tiré, après les sommations d'usage, sur quatre Allemands qui cherchaient à pénétrer dans la mine Bonifacius, entre Mulheim et Essen. Un Allemand a été tué.

Le Reveil Illustré vient de paraître

Il commence cette semaine la publication d'un nouveau roman « LE MARCHAND DE PLAISIRS » de Maurice Aubyn, joli roman d'amour. Voir, dans le numéro de cette semaine, nos contes et nouvelles, les illustrations, les actualités, les chroniques documentaires ou amusantes, qui sont la joie de nos fidèles lecteurs.

Le Reveil Illustré est en vente partout

16 Pages :: 20 Centimes



C'est plus de l'amour... C'est de la rage !